



## Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 7 octobre 2011

Présents : MM. AMELYNCK Roger, AMORE Pietro, BRUNELLE André, CLESSE Robert, COMIS Franco, DEOM Freddy, FERETTE Jean, FRANCOIS André, GEUQUET Luc, PHILIPPOT André, TORNAMBE Vito,

Excusés : MM. DEOM Thierry, DETRY Jules, JOB Francis, SEMAILLE Daniel, VANDEVYVERE Jean et VERCALSTEREN Tom.

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 18 h 35'.

### 1. Allocution du Président

Le Président salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous, mais avant de commencer cette Assemblée Générale, il demande d'avoir une pensée pour deux personnes connues dans notre club, Freddy CLESSE le fils de Robert qui nous a quitté beaucoup trop tôt ainsi qu'André DECHAMPS papa de Jean René et décédé en cours d'année. Une minute de silence est demandée à l'assemblée.

Depuis notre installation dans les locaux du 1<sup>er</sup> étage du château, le club a vécu quelques belles aventures, par l'organisation de plusieurs finales régionales avec certains de nos représentants. Toutefois, le président est déçu par le manque d'engagement et de support des membres non-fédérés lorsque les joueurs inscrits dans les différents championnats évoluent dans notre Club. Il est important d'avoir des supporters, car la motivation est encore plus forte de réaliser une performance. Cette année trois finales nous ont été attribuées dont une qui se déroulera bientôt, soit le 15 octobre prochain à partir de 14 h.00. Le président espère que les membres auront à cœur de venir nombreux à ces matchs. Pour terminer et avant de passer la parole au secrétaire, il demande aux membres joueurs et ce le plus régulièrement possible de prendre l'aspirateur afin de nettoyer les billards.

### 2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5/11/2010.

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 5 novembre 2010 est approuvé sans remarque.

### 3. Rapport du Secrétaire.

Le secrétaire signale qu'après une année se poursuivant dans le bruit et la poussière des travaux de rénovation du château, le bout du tunnel est proche et que les travaux seront complètement terminés pour la fin de l'année 2011.

Un concierge sera installé avant la fin de l'année.

Il informe les membres que le conseil d'administration a adapté le règlement d'ordre intérieur en ce qui concerne les jours et heures d'ouverture. Après l'expérience de plus d'un an de fonctionnement, le conseil a estimé que les jours et heures existants actuellement sont bien adaptés compte tenu du nombre de membres inscrits.

Bien entendu, si le nombre de membres devait s'accroître, le conseil d'administration reverrait le planning d'occupation du local.

Il faut bien comprendre qu'à l'avenir, nous allons être amenés à payer des frais d'électricité, de chauffage et de nettoyage et que pour l'instant nous ne pouvons estimer le montant de ces frais qui vont grever notre budget. Soyons donc prudent.

Au cours de cet exercice 2010/2011,

- le conseil d'administration s'est réuni 4 fois.
- nous avons été désigné pour organiser deux finales régionales, le 19 février 2011 : finale 1 bande - 5ème cat , et le 28 mai 2011 : la finale 3 bandes 6ème cat.
- le 23 mars, nous avons demandé à la firme Corin de Liège de procéder au remplacement des tapis de nos billards qui commençaient à montrer des traces d'usure.
- nous avons procédé à l'approvisionnement de notre bar en nous rendant 17 fois chez Colruyt et 35 fois au drink de Jambes. Total des approvisionnements bar : 2.730,83 euros. Le trésorier vous donnera un aperçu des bénéfices engendrés par ce bar.
- au début de l'année 2011, nous avons pris contact avec l'Agence Locale pour l'Emploi qui nous a fourni une personne d'entretien pour le nettoyage de nos locaux tous les 15 jours.

En fin d'exercice soit au 30 juin 2011, notre club comptait 25 membres en ordre de cotisation dont 21 membres joueurs et 4 membres non joueurs.

Voilà en bref les principales activités (hormis celles de championnat) réalisées au cours de l'exercice écoulé.

#### **4. Rapport de la direction sportive – Résultats sportifs.**

Le président commente la saison sportive écoulée.

En 2010/2011, le club a connu cinq membres fédérés dans divers championnats, deux finales régionales. Cette année sportive 2010-2011 a vu un seul de nos représentants dans une des finales à la bande 30 points et il a terminé 5ème. Rien de bien particulier à signaler. Une année pauvre en exploit.

Pour l'année 2011-2012, le club compte sept inscrits en fédération et aura l'organisation de trois finales régionales – 6ème catégorie 55 points libre petit billard – 6ème catégorie 20 points 1 bande petit billard et 6ème 3 bandes 15 points petit billard.

Le président espère rencontrer de nombreux supporters. Voir les tableaux des matchs affichés.

#### **5. Rapport du trésorier.**

Le trésorier donne la situation des comptes de l'exercice écoulé et informe l'assemblée que l'an dernier, les comptes de l'exercice n'étaient pas bons. Il faut dire qu'il n'y avait pas un exercice complet d'activités. Aujourd'hui, grâce à la présence continue des membres, la barque a été redressée. C'est ainsi qu'à la fin juin 2011 le club termine avec un boni de 874,59 €. Ce n'est pas beaucoup, diront certains.

Le remplacement des deux tapis nous a coûté 729 €

Une provision de lots pour les finales à hauteur de 276,99 €

Les jeux de billes achetés ont une valeur de 205,19 €

Les assurances payées nous ont coûté 276,99 €

Voilà pour ce qui est des gros postes des marchandises et services.

Au niveau des locaux, actuellement, c'est le nettoyage qui a la quasi-totalité. A ce poste, il faudra ajouter des dépenses d'électricité et de chauffage.

En ce qui concerne les fournitures, 98 % représente les achats de boissons ou nourriture pour la buvette.

Le poste « Représentation » enregistre les frais de déplacement des joueurs et le banquet annuel.

Le poste « Honoraires » reflète l'affiliation à la Fédération, le paiement du nom [bcjambes.be](http://bcjambes.be) pour notre site web et les frais de gestion des comptes financiers.

Voilà pour les gros postes en dépenses.

En recette, le club enregistre 875 € de cotisations contre 765 € l'an dernier.

En ce qui concerne les subsides, le club a pu compter comme les autres années d'un soutien de la Ville de Namur de 762,39 € (en légère diminution), mais pas de subside exceptionnel comme annoncé.

D'autre part, la Ville pouvait nous aider dans l'achat de petit matériel (les billes par exemple). Malheureusement, malgré une demande rentrée avant les vacances, le club n'a encore rien vu venir. Une autre source d'aide est le Corpo Billard qui, grâce à ses recettes propres (et notamment à l'aide de la Province de Namur) peut aider le club en cas de coup dur.

Enfin, le Conseil d'administration est en train de préparer un dossier pour l'obtention de subsides de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de remplacement du gros matériel (les billards datent de 1954), Une provision a d'ailleurs été constituée, gage de sécurité et de gestion à long terme).

Mais à côté de cela, c'est 6.024€ € de recettes qui ont été générées par la buvette (le ratio de bénéfice étant de 2,12).

Comme le Président vous l'a dit, le fait d'avoir 7 joueurs fédérés qui amènent dans nos locaux des joueurs extérieurs et l'organisation de trois finales régionales (ce qui prouve la réputation de notre club auprès de la Fédération) vont faire fructifier les recettes de la buvette. Néanmoins, il me faut remercier aussi les membres qui se retrouvent les lundi et mercredi après-midi sous la houlette d'André François et André Philippot.

## **6. Rapport des vérificateurs aux comptes.**

Les commissaires aux comptes Messieurs Luc Geuquet et Franco Comis dûment mandatés pour procéder à l'examen des comptes de l'association certifient que ces comptes sont exacts. Une concordance des livres avec les pièces comptables a été constatée.

En conséquence, ces commissaires propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes de la saison 2010/2011 et de donner décharge au trésorier.

## **7. Approbation des comptes de l'exercice 2010/2011.**

Sur proposition des commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les comptes 2010/2011 qui se résumant comme suit :

	<u>2008/2009</u>	<u>2009/2010</u>	<u>2010/2011</u>
Solde antérieur :	11.554,70	11.534,31	7.517,14
Recettes	2.081,18	4.447,28	9.789,11
Dépenses	<u>2.101,57</u>	<u>8.464,45</u>	<u>8.914,52</u>
A nouveau	11.534,31	7.517,14	8.391,73

Les comptes sont approuvés.

## **8. Décharge des administrateurs.**

Après avoir entendu les différents rapports des administrateurs, l'assemblée générale donne décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat et de leur gestion.

## **9. Nomination de deux vérificateurs aux comptes.**

Les membres de l'assemblée marque leur accord sur la nomination des deux commissaires aux comptes suivants pour l'exercice 2011/2012 :

1) GEUQUET Luc      2) TORNAMBE Vito

### 10. Admission de nouveaux membres effectifs.

Les membres de l'assemblée entérinent l'accord donné par le Conseil d'administration en sa séance du 29 juillet 2011 pour admettre en tant que membre effectif le membre stagiaire Daniel SEMAILLE.

### Interpellation

Les membres Franco Comis et Vito Tornambé interpellent le conseil d'administration sur l'organisation du souper de fin d'année pour lequel le conseil a décidé de demander une participation aux frais pour les accompagnants des membres.

Il lui est répondu que dans toutes organisations sportives, la coutume lors de souper est de demander une quote-part aux conjoints ou accompagnants sans que cela soit une généralité pour le futur.

Pour l'instant le club doit se montrer prudent dans ses finances car le club ignore toujours à ce jour la participation financière qui lui sera réclamée par la ville de Namur pour les charges de chauffage et d'électricité.

Le Président lève la séance à 19 h 30' et souhaite bon appétit à tous pour la suite festive de la soirée.

Fait à Jambes, le 7 octobre 2011.

Au nom du Conseil d'Administration,

Le Président,

Le Secrétaire,

Le Trésorier,

F. DEOM

A. PHILIPPOT

A. BRUNELLE